



École
nationale
des
chartes

*Conseil technique rattaché à la
Direction générale des services*

Paris, le 30 septembre
2019

DÉCISION PORTANT NOMINATION DE LA DÉLÉGUÉE À LA PROTECTION DES DONNÉES DE L'ÉCOLE NATIONALE DES CHARTES

La directrice de l'École nationale des chartes

Vu le règlement (UE) 2016/679 du parlement européen et du conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE ;

Vu la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles ;

DÉCIDE

Article 1 : Mme Egina SANTOROMITO, conseillère technique auprès du directeur général des services de l'École nationale des chartes est nommée déléguée à la protection des données de l'École nationale des chartes. Les missions de la déléguée à la protection des données sont précisées par lettre de mission.

Article 2 : Le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision.

PSL 

Membre du campus Condorcet

65, rue de Richelieu
F-75002 Paris
T +33 (0)1 55 42 75 00
directeur@chartes.psl.eu

Bibliothèque
12, rue des Petits-Champs
F-75002 Paris
T + 33 (0)1 55 42 88 69
bibliotheque@chartes.psl.eu

www.chartes.psl.eu

La directrice de l'École

Michelle BUBENICEK

